

Concours pour le recrutement de surveillants de l'administration pénitentiaire.



Session 2021

Epreuve d'admissibilité

Chaque réponse doit être impérativement reportée sur votre copie, en rappelant le numéro de la question. Les sujets sont établis sur sept pages.

A – Série de questions à choix multiple. Chaque question n'appelle qu'une seule réponse.

A.1 En France, le département n° 20:

- a) correspond à la Côte d'Or
- b) correspond à la Corrèze
- c) n'est plus attribué

A.2 En 2020, quel club de football a remporté la ligue des champions :

- a) le Paris Saint Germain
- b) l'Atalanta Bergame
- c) le Bayern de Munich

A.3 Le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne au cours de l'année :

- a) 2018
- b) 2019
- c) 2020

A.4 Quel pays européen est une monarchie :

- a) L'Espagne
- b) Le Portugal
- c) L'Allemagne

A.5 Parmi les pays suivants, lequel n'est pas membre de l'Union Européenne :

- a) la Finlande
- b) la Norvège
- c) la Suède

A.6 Combien de côtés possède un pentagone :

- a) cinq
- b) sept
- c) huit

A.7 Quelle profession est concernée par le serment d'Hippocrate :

- a) magistrat
- b) avocat
- c) médecin

A.8 Quel volcan se situe en France :

- a) la Soufrière
- b) le Vésuve
- c) le Mont Fuji

A.9 Les barres asymétriques sont :

- a) perpendiculaires
- b) croisées
- c) parallèles

A.10 Par quelle épreuve débute un triathlon :

- a) vélo
- b) natation
- c) course à pied

A.11 Un mineur peut-il être incarcéré en France :

- a) non, il ne peut qu'être placé en centre éducatif fermé
- b) oui, mais uniquement à partir de 13 ans
- c) oui, mais uniquement à partir de 16 ans

A.12 Edouard Philippe a été Premier Ministre de :

- a) mai 2016 à juillet 2019
- b) mai 2017 à juillet 2019
- c) mai 2018 à juillet 2020

A.13 En France, la prochaine élection présidentielle se déroulera en :

- a) 2021
- b) 2022
- c) 2023

A.14 Le siège de l'Organisation des Nations Unies se situe :

- a) à New York
- b) à Paris
- c) à Tokyo

A.15 Qui a écrit l'ouvrage « L'étranger » :

- a) Albert Camus
- b) Guy de Maupassant
- c) Victor Hugo

A.16 La capitale de la Roumanie est :

- a) Belgrade
- b) Bucarest
- c) Budapest

A.17 Comment désigne-t-on un procès fermé au public ?

- a) un huis-clos
- b) un fermé à clé
- c) un réquisitoire

A.18 La ville de Calais est bordée par :

- a) l'océan atlantique
- b) la mer du nord
- c) la Manche

A.19 Comment appelle-t-on les habitants de la ville de Vesoul ?

- a) les Vesoulois
- b) les Vésuliens
- c) les Vésulais

A.20 Un détenu prévenu est-il présumé innocent :

- a) oui, tant qu'il n'a pas été condamné
- b) non, sinon il ne serait pas détenu
- c) non, s'il est soupçonné d'avoir commis un crime

B – Questions de raisonnement logique

B.1 Compléter la série suivante :

86 - 65- 44 - ?

B.2 Quelle réponse complète correctement la série ?

1	4	5	3	?	a)	7	c)	9	
1	8	15	12	?		21		36	
						b)	6	d)	2
							30		8

B.3 Fabien, Chloé, Luc, Marie et Léa sont assis sur la même rangée au spectacle. Qui est assis à côté de Fabien, sachant que Chloé et Marie sont assises l'une à côté de l'autre, que Luc et Fabien sont assis aux extrémités, que Léa est assise à côté de Luc, et que Marie est assise au centre.

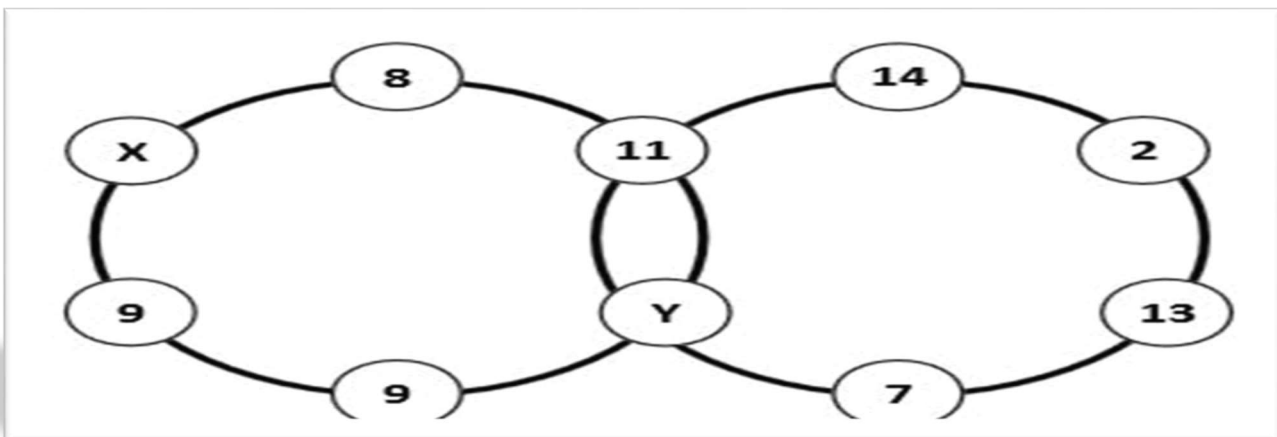
B.4 Monsieur Robert est entré dans la fonction publique en 1982. Il a travaillé six ans au ministère des transports, puis quatre ans au ministère de la culture. Il est depuis en poste au ministère de la justice. Que devez-vous en déduire ?

- a) Monsieur Robert travaille depuis 1982 au ministère de la justice.
- b) Monsieur Robert a travaillé six ans au ministère de la justice.
- c) Monsieur Robert a travaillé dans trois ministères différents.
- d) Monsieur Robert ne travaille plus au ministère de la culture.
- e) Monsieur Robert est à la retraite.

B.5 A partir de l'affirmation suivante : « les hirondelles sont en grande majorité bleues », que devez-vous en déduire ?

- a) Il existe une hirondelle blanche.
- b) Tout ce qui est bleu n'est pas une hirondelle.
- c) Tout ce qui est bleu est une hirondelle.
- d) Il existe une hirondelle bleue.
- e) Aucune des réponses n'est satisfaisante.

B.6 La somme des six nombres situés sur chacun des anneaux vaut 55. Combien vaut X ?



B.7 Des moineaux se reposent sur un arbre. Cinq s'envolent puis trois reviennent. Il y en a alors 12. Combien de moineaux y avait-il au départ sur cet arbre?

B.8 Quel mot n'a pas sa place dans cette série ?

« moisie-moite-moisissure-moisir-moisi »

B.9 Compléter cette phrase :

Le marcassin est au sanglier ce que le levraut est au

B.10 Tom a 10 ans. Son père, qui a une sœur jumelle, l'a eu à 28 ans. La sœur de son père a eu également un fils, lorsqu'elle avait 26 ans. Quel âge a le cousin de Tom ?

C – Rédigez un compte rendu relatif aux évènements suivants, en vous appuyant sur les documents joints.

Vous êtes le surveillant Julien JULIE, affecté au centre pénitentiaire de Rungis. Le mercredi 16 septembre 2020 à 12h30, alors que vous venez de stationner votre véhicule devant l'établissement et que vous vous dirigez vers la porte d'entrée pour prendre votre service, vous êtes interpellé par une femme, qui se doute que vous êtes surveillant. Elle vous déclare qu'elle a été harcelée téléphoniquement la nuit précédente par un détenu se dénommant Francis.Z, Elle précise que Francis.Z est son ancien compagnon avec lequel elle ne souhaite plus avoir de contact.

En rentrant dans l'établissement, vous rendez compte de cet évènement à votre gradé de bâtiment. Ce dernier, après quelques vérifications, vous demande de procéder à la fouille de la cellule 123 (occupée par le détenu Francis.Z, mais également par un codétenu monsieur Michel.T), à 15h00, car Francis.Z aura une consultation avec le médecin à cette heure-là. Le gradé vous précise que lui fouillera le détenu avant qu'il ne se rende à la consultation médicale, et que son codétenu est en permission de sortir depuis 24 heures.

Vous procédez donc comme convenu à la fouille de cette cellule et découvrez, dissimulé dans une boîte de conserve un chargeur de téléphone. Sous le matelas occupé par Francis.Z, vous trouvez un téléphone portable noir de marque Manitel.

Vous êtes sur le point de quitter la cellule lorsque le détenu Francis.Z revient de l'unité sanitaire. En comprenant que vous avez trouvé le téléphone interdit et le chargeur, il vous indique que si vous lui redonnez le téléphone, son frère pourra vous remettre à l'extérieur de l'établissement la somme de mille euros en contrepartie. Il ajoute qu'en revanche, si vous ne lui redonnez pas, il déclarera que le

téléphone appartient à son codétenu qui confirmera car il le craint, mais qu'en plus, il vous accusera d'avoir volontairement détérioré ses affaires lors de la fouille de sa cellule.

Le gradé de bâtiment vous demande d'établir un compte rendu, destiné au chef d'établissement, relatant précisément l'ensemble de ces événements. Il vous invite à exposer clairement ce que vous avez accompli, et les éléments qui pourraient aider à mettre en cause le détenu Francis.Z.

Document 1 : Extrait des pratiques de références opérationnelles

« La fouille d'une cellule s'effectue hors la présence du détenu.

Dans l'hypothèse où le détenu est présent, il y a lieu de procéder à la fouille intégrale du détenu dans un local adapté qui aura été préalablement contrôlé. S'il est absent, la fouille du détenu sera pratiquée avant qu'il ne réintègre sa cellule.

Les contrôles à effectuer :

- l'état général des cellules (murs, portes, œilleton, serrures, sol, fenêtre, barreaudage, plafonds, tableau d'affichage, interphone, éclairage, encombrement, hygiène...)
- le mobilier réglementaire (literie, table, chaise, armoire, toilettes, TV, réfrigérateur...)
- les effets vestimentaires et objets personnels du ou des occupants de la cellule
- les ordinateurs
- les médicaments
- la correspondance et les écrits divers

Les fouilles de cellule exigent des personnels de surveillance professionnalisme, rigueur et minutie. Après une fouille la cellule doit être restituée dans l'état dans lequel elle se trouvait ».

Document 2 : Article 431-1 du Code pénal

Est puni de dix ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 000 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction, le fait, par quiconque, de proposer sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques à une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public, pour elle-même ou pour autrui :

1° Soit pour qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir, ou parce qu'elle a accompli ou s'est abstenue d'accomplir, un acte de sa fonction, de sa mission ou de son mandat, ou facilité par sa fonction, sa mission ou son mandat ;

2° Soit pour qu'elle abuse, ou parce qu'elle a abusé, de son influence réelle ou supposée en vue de faire obtenir d'une autorité ou d'une administration publique des distinctions, des emplois, des marchés ou toute autre décision favorable.

Est puni des mêmes peines le fait de céder à une personne dépositaire de l'autorité publique, chargée d'une mission de service public ou investie d'un mandat électif public qui sollicite sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des offres, des promesses, des dons, des présents ou des avantages quelconques, pour elle-même ou pour autrui, pour accomplir ou avoir accompli, pour s'abstenir ou s'être abstenue d'accomplir un acte mentionné au 1° ou pour abuser ou avoir abusé de son influence dans les conditions mentionnées au 2°.

La peine d'amende est portée à 2 000 000 € ou, s'il excède ce montant, au double du produit de l'infraction, lorsque les infractions prévues au présent article portent atteinte aux recettes perçues, aux dépenses exposées ou aux avoirs qui relèvent du budget de l'Union européenne, des budgets des institutions, organes et organismes de l'Union européenne ou des budgets gérés et contrôlés directement par eux et qu'elles sont commises en bande organisée.

Document 3 : Article 7 du code de déontologie du service public pénitentiaire

« Le personnel de l'administration pénitentiaire est loyal envers les institutions républicaines. Il est intègre, impartial et probe. Il ne se départit de sa dignité en aucune circonstance ».